

COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°21 DU 23 MARS 2024
(Réunion télématique)

SAISON 2023/2024

Présents :

Michel COZZI, Président de la CFS,
Gérald HENRY, Véronique PATIN membres de la commission.

Excusés :

Bertrand LEYS, Jean-Pierre MELJAC, Jérôme MIALON, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO,
Emmanuel TURPINAT membres de la commission.

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif),
Boris DEJEAN (attaché de la CFS),

REPORT DE DROIT EN COUPE DE FRANCE M15 FEMININE

Le club du SAINT-CLOUD PARIS SF a reçu une convocation de dernière minute en équipe de France U18 F pour sa joueuse Mlle **Havas Paloma** licence **2332398** ce vendredi 22 mars 2024.

Le club du SAINT-CLOUD PARIS SF a effectué une demande de report de droit, ce jour auprès de la CFS, pour le tour 8 de la coupe de France M15 féminine du 14 avril 2014

Période de convocation de la joueuse :

- Du 27 au 29 mars 2024 – Stage de préparation
- Du 8 au 10 avril 2024 – Préparation et sélection à Mulhouse
- Du 10 au 15 avril 2024 – Compétition en Géorgie

Conformément à l'article 5 du RPE de la coupe de France M15 F, la Commission Fédérale Sportive accorde la demande de report de droit et fixe la date d'implantation du tournoi au :

- **Au dimanche 31 mars 2024 à 11h00.** *Les clubs pourront d'un commun accord avancer la date du tournoi. Dans le cas contraire le tournoi devra avoir lieu à la date fixée par la CFS.*

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI



Le Secrétaire de Séance
Mme Véronique PATIN

